

Code d'Éthique et de Conduite

Club de Soccer de Saint-Félicien

Date de mise à jour : 18 juin 2025

1. PRÉAMBULE

Le présent Code d'éthique et de conduite (le Code) vise à établir un environnement positif, sécuritaire et respectueux pour tous les membres du Club de soccer de Saint-Félicien. Il précise les comportements attendus de chacun, en cohérence avec les valeurs du Club, mais aussi avec les principes du PNCE (Programme national de certification des entraîneurs) et du RSEQ.

2. DÉFINITIONS

Club : Club de Soccer de Saint-Félicien

Code : Ce document officiel

Administrateurs : Membres élus du conseil d'administration

Employés : Personnel salarié (permanent ou temporaire)

Éducateurs : Responsables d'équipe ou bénévoles encadrants

Joueurs : Tous les joueurs inscrits, toutes catégories

Parents : Parents, tuteurs ou accompagnants

Officiels : Arbitres, juges ou délégués de match

3. MISSION

Offrir à tous les jeunes de notre territoire une pratique du soccer accessible, inclusive, formatrice et encadrée, tant au niveau récréatif que compétitif, dans un cadre structuré autour du développement technique, physique, psychologique et social.

4. VALEURS FONDAMENTALES

Respect : De soi, des autres, des règles et de l'environnement

Inclusion : Aucune discrimination, accueil de la diversité

Plaisir : Le jeu d'abord, la compétition ensuite

Esprit sportif : Loyauté, solidarité et dépassement de soi

Intégrité : Honnêteté, équité et exemplarité

5. DROITS ET OBLIGATIONS GÉNÉRALES

Tous les membres doivent :

- Respecter les autres et être traités avec respect
- Agir avec intégrité et honnêteté
- Représenter positivement le Club en tout temps
- Respecter les décisions du personnel technique et des officiels
- S'engager activement dans le projet collectif

6. COMPORTEMENTS ATTENDUS SELON LE RÔLE

Administrateurs : Intégrité, prudence, confidentialité

Employés : Professionnalisme, loyauté, courtoisie

Joueurs : Respect des règles, esprit d'équipe, fair-play

Éducateurs : Leadership positif, développement global du joueur

Officiels : Impartialité, sécurité, discrétion

Parents : Encouragements positifs, respect des éducateurs et officiels

7. PROCÉDURE DE GESTION DES CONFLITS ET MANQUEMENTS

Comité d'éthique et discipline avec représentants de toutes les catégories. Signalements par courriel ou formulaire anonyme. Traitement sous 7 à 21 jours.

Sanctions :

- Degré 1 : Avertissement verbal
- Degré 2 : Avertissement écrit
- Degré 3 : Suspension temporaire (avec ARS)
- Degré 4 : Expulsion définitive (avec Soccer Québec et/ou autorités)

Suivi auprès des plaignants et des accusés.

Révision annuelle du Code.

8. DIFFUSION ET FORMATION

Signature obligatoire à l'adhésion. Affichage sur les terrains et site web. Sessions d'information annuelles.

9. CONCLUSION

Le Club de soccer de Saint-Félicien s'engage à bâtir une culture de respect, d'éthique et de plaisir à travers chaque action de ses membres. Ensemble, créons un environnement sain et propice au développement de chaque jeune joueur.